



Belgique

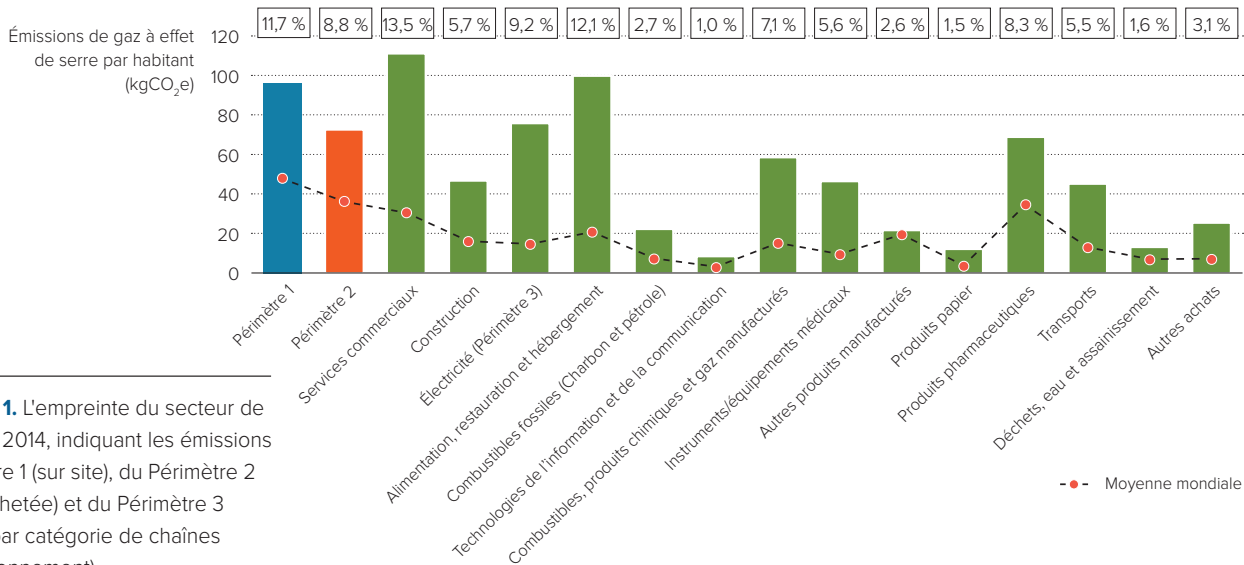
FICHE D'INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS DU SECTEUR DE LA SANTÉ

Feuille de route mondiale pour la décarbonation du secteur des soins de santé

Principaux faits (2014)

Dépenses du secteur des soins de santé en % du PIB :	10,3 %	Émissions du secteur des soins de santé en % du total national :	5,5 %
Émissions brutes du secteur des soins de santé (MtCO ₂ e) ¹ :	9,3	Émissions par habitant liées aux soins de santé (tCO ₂ e) ¹ :	0,83
Classement parmi 68 nations étudiées pour les émissions brutes :	27	Classement parmi 68 nations étudiées pour les émissions par habitant :	7
Proportion des émissions liées à l'économie domestique :	22,5 %		

Topographie : Empreinte climatique du secteur des soins de santé en Belgique



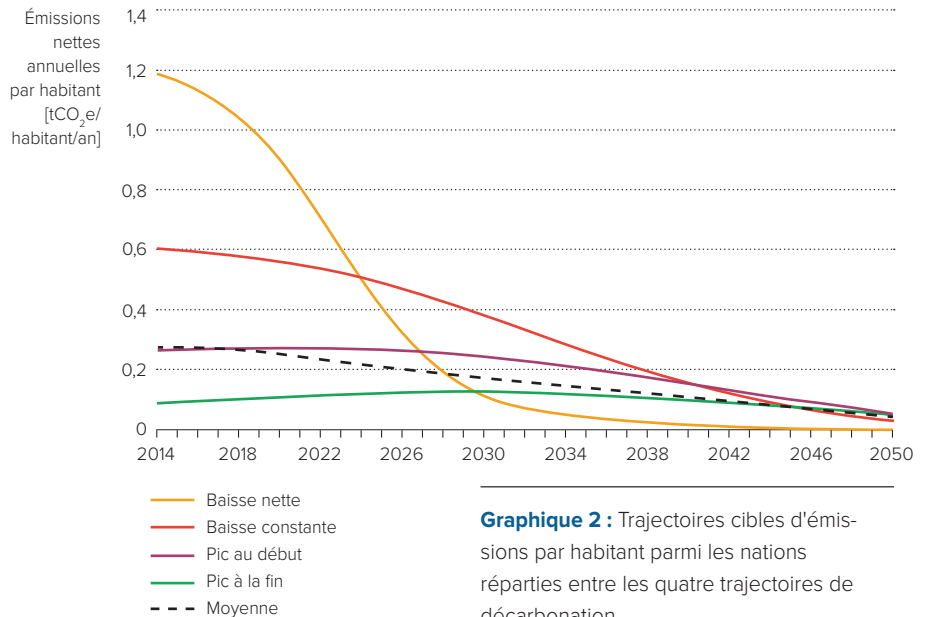
Graphique 1. L'empreinte du secteur de la santé en 2014, indiquant les émissions du Périmètre 1 (sur site), du Périmètre 2 (énergie achetée) et du Périmètre 3 (ventilées par catégorie de chaînes d'approvisionnement).

Trajectoires : Responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives

La Feuille de route établit des trajectoires exigeant une baisse nette ou constante des émissions issues des secteurs des soins de santé les plus prospères et les plus polluants, tout en accordant aux pays à revenus faibles et moyens une marge d'augmentation de leurs émissions jusqu'à la fin de la décennie actuelle.

Malgré les différences, une action immédiate sera nécessaire de la part de tous les systèmes de santé pour atteindre ces trajectoires et l'objectif zéro émission.

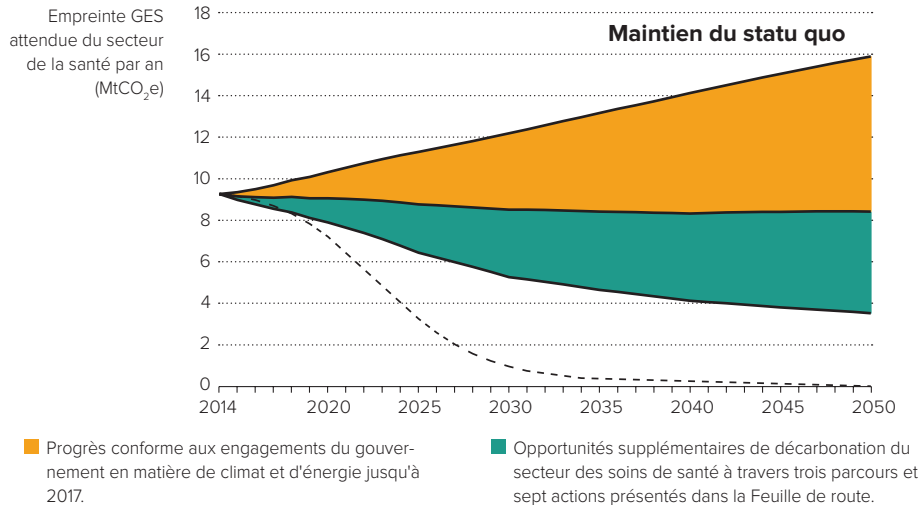
La trajectoire attribuée à la Belgique est celle de la baisse nette, laquelle requiert une action immédiate et agressive pour parvenir à une diminution nette rapide des émissions.



Graphique 2 : Trajectoires cibles d'émissions par habitant parmi les nations réparties entre les quatre trajectoires de décarbonation.

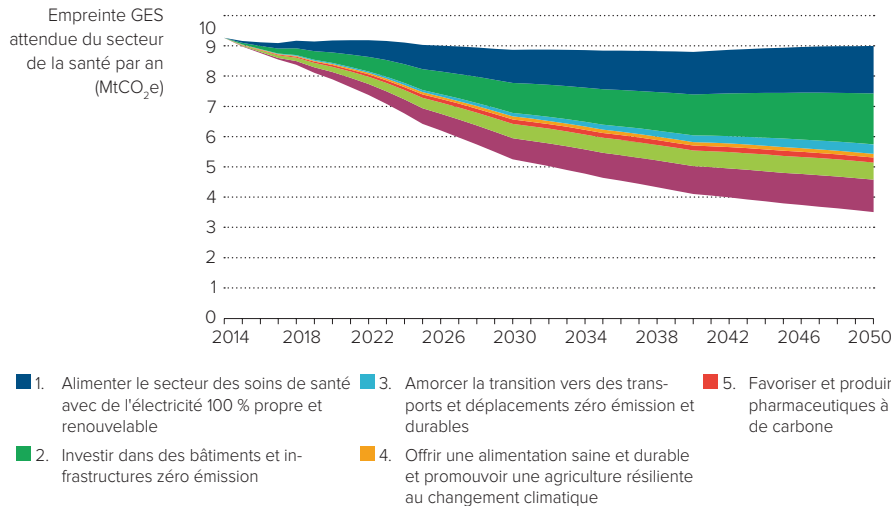
1 Les données d'empreinte nationale sont basées sur la modélisation réalisée par HCWH et Arup à l'aide de la base de données entrée-sortie WIOD et des données relatives aux dépenses nationales en matière de santé pour 2014. Pour de plus amples informations sur cette étude, veuillez consulter le rapport de la Feuille de route, les Annexes et les guides de fiches d'informations disponibles en ligne : healthcareclimateaction.org/roadmap

Tracer la voie : Décarbonation du secteur des soins de santé en Belgique



Graphique 3 : La Feuille de route nationale pour la réduction des émissions du secteur de la santé. La ligne du haut indique les prévisions de croissance des émissions en l'absence d'action climatique. Deux estimations sont présentées pour le potentiel de décarbonation du secteur de la santé en Belgique. La trajectoire cible nationale est également illustrée, sur la base des trajectoires présentées à la Graphique 2.

Agir contre les émissions : Sept actions à fort impact pour la décarbonation du secteur des soins de santé



Graphique 4 : Potentiel de réduction des émissions pour le secteur des soins de santé en Belgique dépassant les engagements du gouvernement en matière d'énergie et de climat jusqu'en 2017, comme l'indique le modèle de Feuille de route. Ce potentiel est réparti entre les sept domaines d'action à fort impact présentés et abordés dans la Feuille de route.

Susciter le changement : Recommandations pour parvenir à des soins de santé zéro émission

Les quatre recommandations de haut niveau suivantes peuvent servir de base à toutes les nations pour une décarbonation du secteur des soins de santé.* De plus, chaque pays devra mettre au point une approche personnalisée et adaptée à sa propre situation.

- 1. S'engager pour des soins de santé zéro émission :** S'engager publiquement à mettre en place un système de soins de santé zéro émission nette et résilient au changement climatique d'ici 2050 au plus tard. Inclure la décarbonation du secteur des soins de santé dans la Contribution déterminée au niveau national à l'Accord de Paris. Établir une référence, créer une feuille de route nationale, mettre au point un plan d'action détaillé et investir dans la mise en œuvre.
- 2. Relier l'objectif zéro émission avec l'équité en matière de santé et la résilience au changement climatique :** Aligner des soins de santé intelligents sur le plan climatique rentables avec les objectifs de développement durable à atteindre ainsi qu'avec la réponse et la reprise après la COVID-19. Mettre en place des stratégies de décarbonation et de résilience, par exemple en alimentant le secteur des soins de santé avec de l'énergie renouvelable locale, afin d'améliorer l'accès aux soins de santé tout en favorisant la résilience des infrastructures, du système et de la communauté.

- 3. Promouvoir une action intersectorielle en matière de climat et de santé :** S'engager auprès de la chaîne d'approvisionnement des soins de santé pour promouvoir une énergie, des bâtiments, des transports, des produits pharmaceutiques, une agriculture et une industrie zéro émission. Susciter l'innovation et une approche d'économie circulaire. Soutenir la mise en œuvre des engagements et politiques en matière de climat au sein de l'économie et de la société au sens large qui visent à réduire la pollution atmosphérique, à protéger la santé publique contre le changement climatique, et à promouvoir la décarbonation du secteur des soins de santé.
- 4. Communiquer et mettre en marche :** Donner l'exemple. Former les professionnels de la santé pour en faire des leaders et des responsables de la mise en œuvre en matière de lutte contre le changement climatique. Mobiliser le poids éthique, économique et politique du secteur pour influencer et accélérer l'action climatique dans les autres secteurs de la société.

* Pour l'ensemble complet des recommandations et actions, référez-vous aux Chapitres 6 et 7 de la Feuille de route, ainsi qu'à l'Annexe 3.

